

## Prévenir les risques de la transformation digitale de l'Assurance

CATEGORIE : C

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Tous domaines liés à l'Assurance**

Code(s) NAF : **71.11Z**, **74.90A**, **65.30Z**, **65.11Z**

Code(s) NSF : **313n**

Code(s) ROME : **C1108**, **C1105**, **C1104**, **C1102**, **C1101**

Formacode : **41036**

Date de création de la certification : **09/09/2014**

Mots clés : **Prévention des risques**, **NUMERIQUE**,  
**Transformation digitale**, **Assurance**

### Identification

Identifiant : **2510**

Version du : **22/02/2017**

### Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

■ **AUCUN**

Non formalisé :

- [La transformation digitale sert la stratégie de 79 % des assureurs](#)
- [Enjeux de la transformation digitale de l'assurance](#)

### Descriptif

#### Objectifs de l'habilitation/certification

La gestion et la maîtrise des risques constituent aujourd'hui un enjeu central des politiques de management des entreprises. Elle est également au carrefour des réflexions menées par les organismes de gestion des services. Cette compétence permet aux individus de se positionner dans le domaine de l'analyse des risques, de leur prévention et de leur assurance. Ils seront ainsi en mesure de proposer des solutions de prise en charge et d'assurance des risques de l'entreprise en fonction de leur environnement économique et juridique. Ce besoin de compétences est de plus en plus incontournable et suppose une bonne maîtrise pour répondre à la complexité des environnements et de leurs risques nouveaux associés.

#### Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

■ AUCUN

#### Descriptif général des compétences constituant la certification

##### Risques et impacts organisationnels de la vente en ligne

- Développer une stratégie marketing orientée client et marque pour augmenter les ventes
- Renforcer dans la démarche de communication en ligne pour permettre de développer le trafic et la confiance et permettre d'acquérir de nouvelles souscriptions.
- Adapter les processus de vente en ligne pour optimiser le tunnel de souscription.

### Public visé par la certification

Tous publics

- Traiter les demandes des assurés en intégrant l'automatisation des outils de gestion de contrats et de centralisation des informations afin d'en assurer un processus maintenant son efficacité et sa rapidité.

- Intégrer les normes directives pour faciliter la transmission d'information entre les intermédiaires et les compagnies.

- Faire reconnaître l'impact de la vente en ligne sur les métiers existants pour en mesurer les enjeux

## **Prévention des risques inhérents aux traitements de données personnelles digitalisées au regard de la loi Information et Libertés**

### **- La passation, la gestion et l'exécution des contrats d'assurance.**

- Analyser les besoins des souscripteurs éventuels, pour leur apporter des réponses adaptées en termes d'assurabilité du risque et de tarification.

- Assurer la gestion et l'exécution des contrats pour garantir la neutralité des actions, sauf dans le cas où elles contribuent à prouver une fraude.

### **- La gestion commerciale des clients et prospects**

- Réaliser des actions de prospection en utilisant que les informations personnelles susceptibles de répondre aux attentes des souscripteurs sur leurs attentes en termes de services et de qualité des produits.

- Organiser un recensement d'informations pertinentes pour garantir le respect du cadre réglementaire

- Intégrer les délais réglementaires de conservation des données pour assurer une utilisation orientée dans des cadres spécifiques

### **- La collecte et le traitement du Numéro d'inscription au Répertoire (NIR)**

- Utiliser le numéro d'inscription au répertoire pour réaliser les passations, gestion et exécution des contrats.

- Identifier les cas où les assureurs ont l'obligation d'informer les caisses d'assurance maladie en cas d'accidents.

### **- La consultation du Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques**

- Utiliser le Répertoire d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) pour obtenir les données réservées exclusivement aux organismes d'assurance-vie.

## *Modalités générales*

### **Formation continue en inter**

### **Formation organisée en 6 modules :**

**Module 1 :** Risques et impacts organisationnels de la vente en ligne

**Module 2 :** Prévention des risques inhérents aux traitements de données personnelles digitalisées au regard de la loi Information et Libertés

**Module 3** : La passation, la gestion et l'exécution des contrats d'assurance.

**Module 4** : La gestion commerciale des clients et prospects

**Module 5** : La collecte et le traitement du Numéro d'inscription au Répertoire (NIR)

**Module 6** : La consultation du Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques

## *Liens avec le développement durable*

niveau 1 : Certifications et métiers qui internalisent le développement durable. Les activités et compétences mobilisées mettent en oeuvre des matériaux et produits moins polluants

## Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

### *Pour l'individu*

Toutes les entreprises d'assurances sont soumises aux impacts et aux risques de la révolution numérique qui transforme les activités et les métiers du secteur de l'assurance l'obligeant à une rapide conversion au digital.

Face à cette évolution, l'individu, salarié et demandeur d'emploi, est contraint à acquérir des compétences additionnelles lui permettant de maintenir son employabilité pour répondre aux besoins des entreprises.

### *Pour l'entité utilisatrice*

Face à la rapidité avec laquelle les entreprises doivent s'adapter, elles recherchent des collaborateurs ayant des compétences dans le digital et une culture qui permet de prévenir les risques d'une utilisation inadaptée du digital. La certification permet de répondre à ces enjeux stratégiques pour le maintien de leurs compétitivités

## Evaluation / certification

### *Pré-requis*

AUCUN

### *Compétences évaluées*

#### **Risques et impacts organisationnels de la vente en ligne**

- Développer une stratégie marketing orientée client et marque pour augmenter les ventes
- Renforcer dans la démarche de communication en ligne pour permettre de développer le trafic et la confiance et permettre d'acquérir de nouvelles souscriptions.
- Adapter les processus de vente en ligne pour optimiser le tunnel de souscription.
- Traiter les demandes des assurés en intégrant l'automatisation des outils de gestion de contrats et de centralisation des informations afin d'en assurer un processus maintenant son efficacité et sa rapidité.
- Intégrer les normes directives pour faciliter la transmission d'information entre les intermédiaires et les compagnies.
- Faire reconnaître l'impact de la vente en ligne sur les métiers existants pour en mesurer les enjeux

### Centre(s) de passage/certification

- Ecole Supérieure d'Assurances 13 rue Fernand Léger -75020 Paris

## **Prévention des risques inhérents aux traitements de données personnelles digitalisées au regard de la loi Information et Libertés**

### **- La passation, la gestion et l'exécution des contrats d'assurance.**

- Analyser les besoins des souscripteurs éventuels, pour leur apporter des réponses adaptées en termes d'assurabilité du risque et de tarification.

- Assurer la gestion et l'exécution des contrats pour garantir la neutralité des actions, sauf dans le cas où elles contribuent à prouver une fraude.

### **- La gestion commerciale des clients et prospects**

- Réaliser des actions de prospection en utilisant que les informations personnelles susceptibles de répondre aux attentes des souscripteurs sur leurs attentes en termes de services et de qualité des produits.

- Organiser un recensement d'informations pertinentes pour garantir le respect du cadre réglementaire

- Intégrer les délais réglementaires de conservation des données pour assurer une utilisation orientée dans des cadres spécifiques

### **- La collecte et le traitement du Numéro d'inscription au Répertoire (NIR)**

- Utiliser le numéro d'inscription au répertoire pour réaliser les passations, gestion et exécution des contrats.

- Identifier les cas où les assureurs ont l'obligation d'informer les caisses d'assurance maladie en cas d'accidents.

### **- La consultation du Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques**

- Utiliser le Répertoire d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) pour obtenir les données réservées exclusivement aux organismes d'assurance vie.

*Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)*

AUCUN

La validité est Permanente

**Possibilité de certification partielle :** non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat de compétences

## Plus d'informations

### *Statistiques*

Depuis 2014, environ 250 étudiants

## *Autres sources d'information*

<http://www.esassurances.com>

Lien drop box : [https://www.dropbox.com/sh/dw79z07qfajool/AAClm\\_SNy9xhdoiatkL3SDyDa?dl=0](https://www.dropbox.com/sh/dw79z07qfajool/AAClm_SNy9xhdoiatkL3SDyDa?dl=0)

Avec les éléments suivants :

- Référentiel de compétence et de certification
- Lettres des entités utilisatrices
- Modèle du certificat de compétences